

LE PLAN LOCAL D'URBANISME EST EN REVISION.

Il permettra d'exprimer un projet de territoire pour les 10 à 15 prochaines années à venir.

Ce document encadre un certain nombre de politiques publiques dont notamment :

- Le logement
- L'aménagement
- Les équipements
- Les commerces
- Les loisirs
- L'environnement naturel et agricole
- Les mobilités
- Le patrimoine
- L'activité économique
- Les réseaux d'énergie
- Les communications numériques.

Au cours de cette procédure, une concertation avec le public est organisée et est ouverte à tous :

- Exposition publique du diagnostic territorial présenté sur des panneaux installés dans le hall de la mairie et consultable sur le site internet de la ville
- Réunion publique prochaine

Vos observations, remarques peuvent être consignées sur un registre mis à votre disposition aux jours et heures d'ouverture de la mairie ou par courriel à l'adresse messagerie suivante : **revision-plu-concertation@ville-vias.fr**

Votre participation est essentielle pour construire ensemble l'avenir de notre commune.